



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE L'ÉRABLE



AVIS PUBLIC

SÉANCE DU CONSEIL – 19 AOÛT 2020

Changement de l'endroit où siégera cette séance

Avis public est donné par la soussignée, conformément à l'article 145.1 du *Code municipal du Québec* (Chapitre C-27.1), que la séance ordinaire du conseil de la MRC de L'Érable qui se tiendra le mercredi 19 août 2020 aura lieu à la salle située au 2e étage de l'Édifice Clément-Bécharde (casernes incendie) sise au 101, rue Demers Est, à Princeville (Québec) G6L 4E8.

Myrabelle Chicoine, secrétaire-trésorière

Donné à Plessisville, le 11 août 2020.